

Répertoire national des certifications professionnelles
LICENCE - Licence Economie et gestion (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP24426

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 122 : Economie

Formacode(s) :

- 32054 : direction entreprise

- 32663 : comptabilité

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DE NOUVELLE CALEDONIE	13000322100012	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-

UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	-
UNIVERSITE DE PARIS	13002573700011	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	13002612300013	-	-
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	19202664900264	-	-
UNIVERSITE DE FRANCHE- COMTE	19251215000363	-	-
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE	19290346600014	-	-
UNIVERSITE DE RENNES I	19350936100013	-	-
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	19421095100423	-	-
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	19490970100303	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE- ARDENNE	19511296600799	-	-
UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD	19561718800600	-	-

UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	19594403800205	-	-
UNIVERSITE D ARTOIS	19624401600016	-	-
UNIVERSITE DE PAU ET DU PAYS DE L'ADOUR	19640251500270	-	-
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA	19660437500010	-	-
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	19691774400019	-	-
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014	-	-
UNIVERSITE DU MANS	19720916600010	-	-
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	19730858800015	-	-
UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS	13002995200012	-	-
UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE	19762762300097	-	-
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN YVELINE	19781944400013	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	-	-

UNIVERSITE DE TOULON	19830766200017	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	-	-
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321	-	-
UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE	19911975100014	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSITE PARIS XIII.PARIS-NORD	19931238000017	-	-
UNIVERSITE PARIS VIII.PARIS VINCENN	19931827000014	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	-
UNIVERSITE DES ANTILLES	19971585500011	-	-
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	-	-
UNIVERSITE DE LA POLYNESIE FRANCAISE	19987001500013	-	-
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Participation à la réalisation d'études économiques
- Contribution à la réalisation d'études de marché
- Assistance à la réalisation d'études de coûts et de performances d'une organisation
- Assistance à la direction dans la définition et le suivi de la stratégie
- Prévisions d'activité et les procédures de contrôle des résultats

- Assistance à la gestion

Compétences attestées :

- Mobiliser les principaux concepts de la gestion des organisations dans le cadre des analyses en : comptabilité, finance, marketing, stratégie, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.
- Mobiliser les principaux concepts de l'économie: micro-économie, macro-économie, monnaie et finance, politique économique, pour l'étude et l'interprétation de documents économiques.
- Utiliser les méthodes et techniques de la gestion courante des organisations pour préparer et mettre en oeuvre des décisions des organisations.
- Observer, décrire et évaluer la mise en oeuvre par une organisation des principes managériaux fondamentaux.

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Prendre du recul face à une situation
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Comprendre au moins une langue étrangère et s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans cette langue

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accréditées.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du	Liste de compétences	Modalités
-------------------	----------------------	-----------

bloc		d'évaluation
<p>RNCP24426BC01</p> <p>Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les principaux concepts de la gestion des organisations dans le cadre des analyses en : comptabilité, finance, marketing, stratégie, gestion des ressources humaines, systèmes d'information. • Mobiliser les principaux concepts de l'économie: micro-économie, macro-économie, monnaie et finance, politique économique, pour l'étude et l'interprétation de documents économiques. 	
<p>RNCP24426BC03</p> <p>Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les méthodes et techniques de la gestion courante des organisations pour préparer et mettre en oeuvre des décisions des organisations. • Observer, décrire et évaluer la mise en oeuvre par une organisation des principes managériaux fondamentaux. 	
<p>RNCP24426BC04</p> <p>Usages digitaux et numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique 	

	<p>pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</p>	
<p>RNCP24426BC05</p> <p>Exploitation de données à des fins d'analyse</p>	<ul style="list-style-type: none">• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.• Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.• Développer une argumentation avec esprit critique.	
<p>RNCP24426BC06</p> <p>Expression et communication écrites et orales</p>	<ul style="list-style-type: none">• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.• Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.	
<p>RNCP24426BC07</p> <p>Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none">• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.• Caractériser et valoriser son identité,	

	<p>ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs 	
<p>RNCP24426BC08</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- K : Activités financières et d'assurance
- L : Activités immobilières

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Activités de services administratifs et de soutien
- O : Administration publique

- S : Autres activités de services

Type d'emplois accessibles :

- Chargé d'études économiques commerciales ou statistiques
- Chargé d'affaires
- Adjoint contrôleur de gestion
- Adjoint conseiller financier
- Attaché de direction PME-PMI
- Assistant chef de projet
- Chargé d'enquête

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

Code(s) ROME :

- M1403 - Études et prospectives socio-économiques
- M1604 - Assistanat de direction
- M1204 - Contrôle de gestion
- M1605 - Assistanat technique et administratif
- M1203 - Comptabilité

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels

			qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
--	--	--	---------------------------------------------------------

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : **Oui**

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence - Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université Gustave Eiffel, arrêté du : 05/06/2020
-	Université de Paris, arrêté du : 25/02/2020
-	Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 16/07/2020 (ancien arrêté du 05/06/2015)

-	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 15/07/2020 (ancien arrêté du 03/03/2016)
-	Université Paris-Saclay, arrêté du : 07/12/2021
-	<ul style="list-style-type: none">- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018- Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016- Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017- Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016- Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017- Université de Bretagne-Occidentale - Brest, arrêté du : 27/07/2017- Université de Corse - Pascal Paoli, arrêté du : 16/03/2018- Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017- Université de la Nouvelle-Calédonie, arrêté du : 06/02/2017- Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2017- Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018 - Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 - Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 02/06/2016- Université de Perpignan Via Domitia, arrêté du : 16/11/2017- Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018- Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 - Université de Polynésie Française, arrêté du : 09/06/2017- Université de Reims Champagne-Ardenne,

- arrêté du : 15/05/2018
- Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018
 - Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018
 - Université des Antilles, arrêté du : 17/07/2017
 - Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018
 - Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017
 - Université du Littoral-Côte-d'Opale, arrêté du : 19/06/2015
 - Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016
 - Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016
 - Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016
 - Université Nice Sophia Antipolis, arrêté du : 28/05/2018
 - Université Panthéon Assas - Paris 2, arrêté du : 03/11/2014
 - Université Paris 13, arrêté du : 19/02/2015
 - Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017
 - Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
 - Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017
 - Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017
 - Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016
 - Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015
 - Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date d'échéance de l'enregistrement

01-01-2024

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Liste complète des organismes préparant à la certification

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/16231>true>)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16231>)